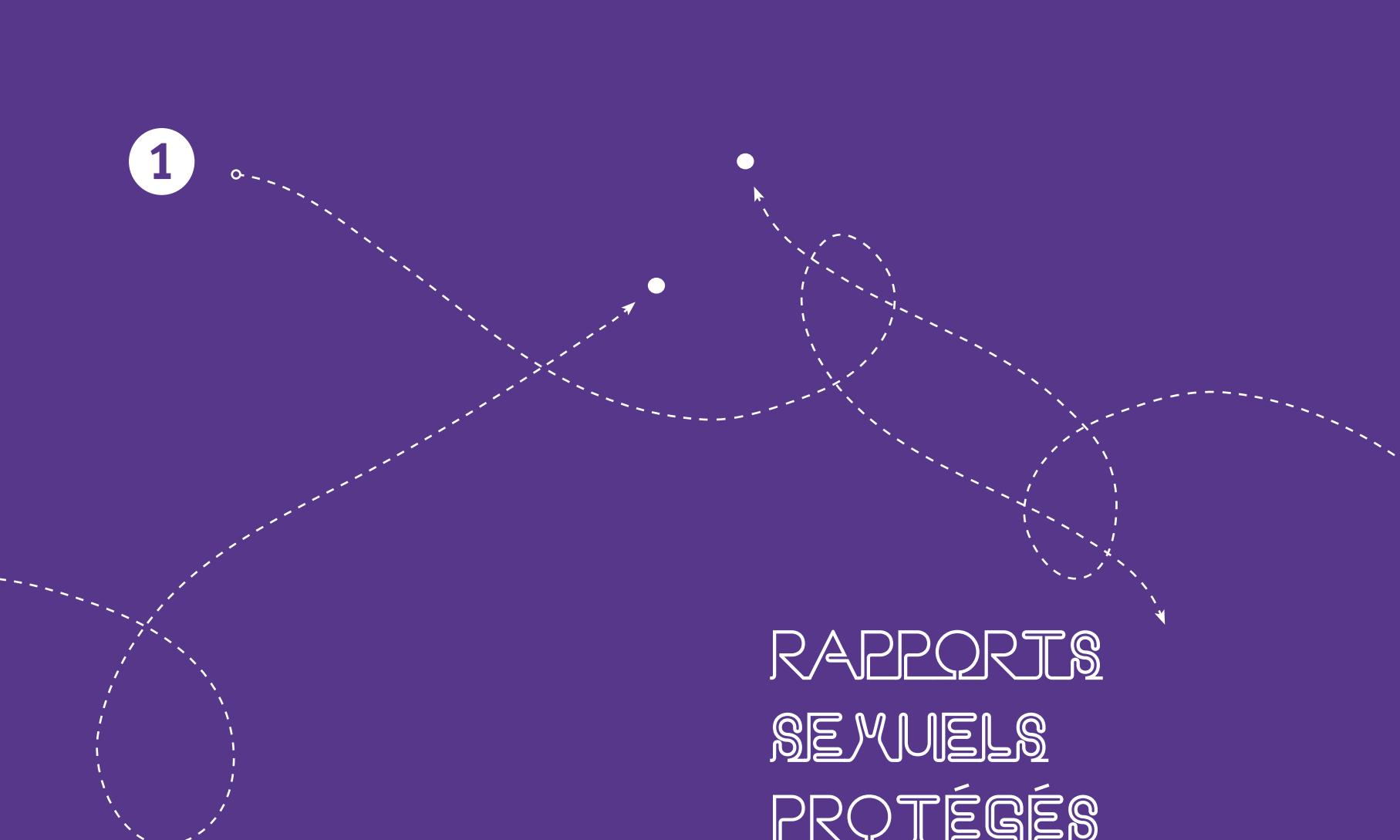




Cette brochure a trait aux rapports **sexuels protégés** dans la prostitution. Les informations qu'elle contient s'adressent tant aux novices qu'aux hommes et femmes qui exercent depuis longtemps. Vous y découvrirez comment vous protéger vous-même et comment protéger les autres contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et ce que vous devez faire si vous pensez en avoir contracté une. Elle vous informe aussi sur les différentes IST, leur dépistage, les préservatifs et d'autres points à surveiller si vous voulez préserver votre santé.

1	rapports sexuels protégés	4
2	préservatifs & lubrifiants	10
3	caractéristiques & traitements des IST	22
4	dépistage des IST	40
5	éponges & douches vaginales	48
6	grossesse & contraceptifs	52
7	le travail sexuel dans la pratique	60
8	contacts & liens	66

1

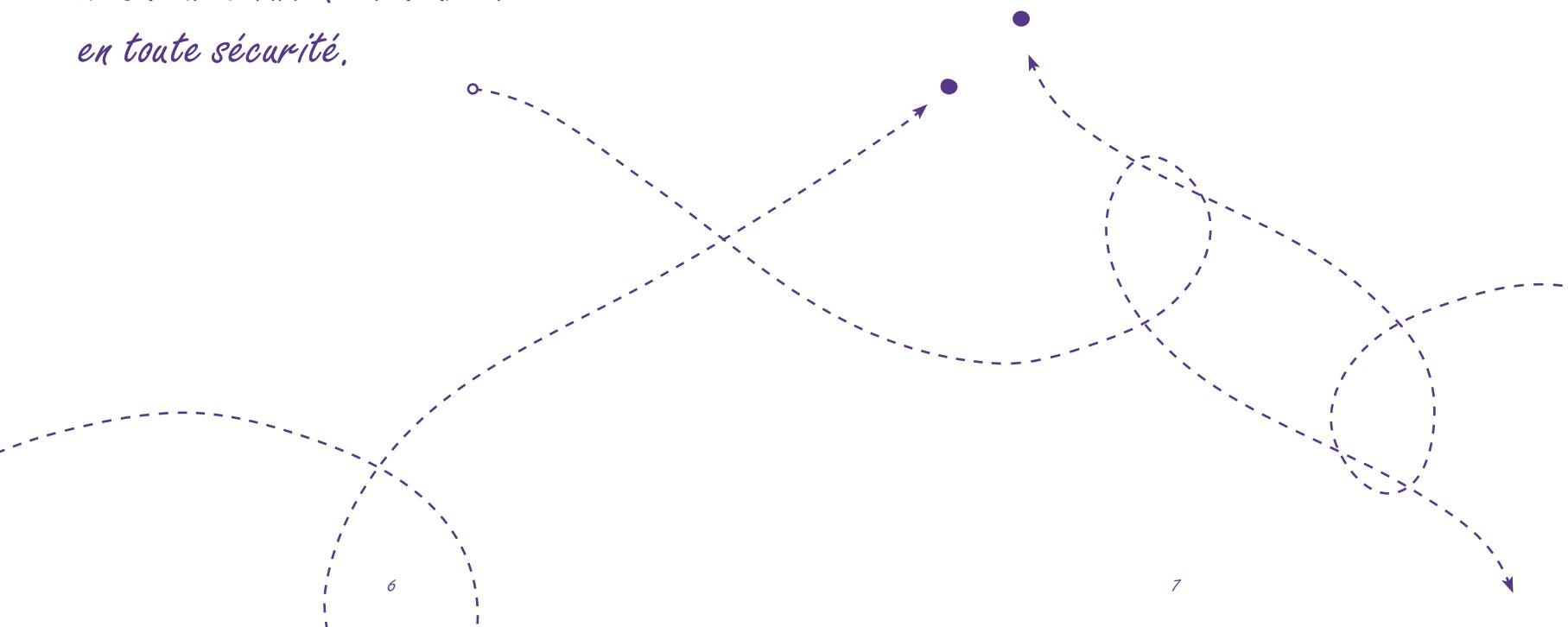


RAPPORTS
SEXUELS
PROTÉGÉS

The background features a complex, abstract graphic composed of several dashed black lines forming loops and intersecting paths across the frame. A small white circle with a black outline is positioned at the top left. In the bottom right corner, the words "RAPPORTS SEXUELS PROTÉGÉS" are written in a bold, white, sans-serif font.

*Si vous travaillez dans la prostitution,
vous voulez évidemment éviter de
contracter des IST.*

*Voilà pourquoi il est important
de savoir comment travailler
en toute sécurité.*



Qu'entend-on par rapports sexuels protégés ?

Avoir des rapports sexuels protégés signifie se protéger soi-même et protéger les autres contre la contamination par des IST. Celles-ci peuvent être contractées via des rapports sexuels impliquant des contacts non protégés avec le vagin, le pénis, la bouche ou l'anus. Il existe toutefois aussi un risque lorsque vos mains entrent par exemple en contact avec un fluide corporel tel que la cyprine (liquide vaginal), le liquide pré-éjaculatoire, le sang ou le sperme. Si vous veillez à toujours prendre vos précautions, le risque d'attraper une IST est minime. En exerçant votre profession, vous rencontrez des clients qui veulent tous quelque chose de différent. Déterminez pour vous-même ce que vous acceptez et ce que vous refusez de faire. Vous trouverez ci-dessous des conseils pour vous protéger en fonction des différents types de pratiques sexuelles.

Pratiques sexuelles protégées

Rapport vaginal (baiser) : utiliser un préservatif et un lubrifiant à base d'eau.

Fellation (pipe) : utiliser un préservatif. **Lécher la vulve** (cunnilingus, minette) : utiliser une protection buccale ou un préservatif découpé dans le sens de la longueur. Vous pouvez également employer un bout de film alimentaire non perforé.

Rapport anal (sodomie) : utiliser un préservatif et beaucoup de lubrifiant à base d'eau. **Branler** : pas de protection spéciale. Si vous avez une petite blessure à la main, couvrez-la d'un sparadrap. **Exciter la vulve du doigt** : pas de protection spéciale. **Exciter l'anus du doigt** : utiliser un fin gant en latex ou protéger le doigt d'un préservatif. Employer du lubrifiant. **Embrasser avec la langue** (french kiss) : à éviter lorsque vous remarquez des cloques, des ulcères ou de petites croûtes sur et autour de la bouche de votre client ou que vous en avez vous-même. Les baisers

transmettent en effet facilement l'herpès. **Corps à corps** (massage) : ne nécessite pas l'utilisation d'un préservatif. Veillez toutefois à ce que le sperme ne pénètre pas dans votre bouche ou votre vagin. **Rapports à 3 ou sexe en groupe** : si vous changez de partenaire, changez également de préservatif et de lubrifiant. **Plusieurs techniques successives avec un seul et même client** : si vous changez de technique, en passant p.ex. de l'anal au vaginal, employez à chaque fois un nouveau préservatif. Vous éviterez ainsi que des bactéries provenant de l'anus ne pénètrent dans votre vagin.

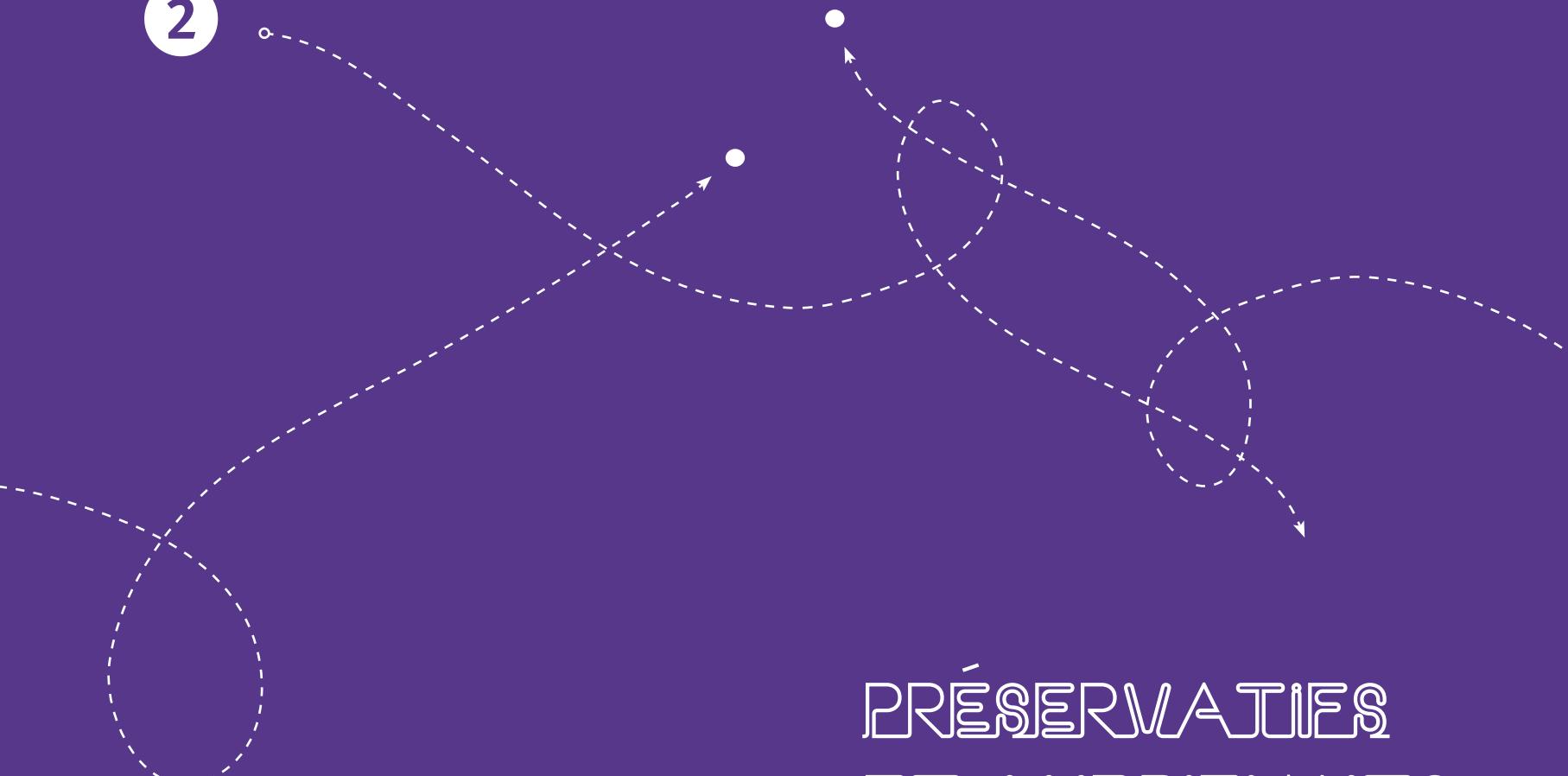
Rapports sexuels oraux et utilisation du préservatif

La majorité des gens savent qu'avoir des rapports sexuels vaginaux et anaux sans préservatif comporte des risques. Ce que beaucoup de gens ignorent, c'est qu'on peut aussi attraper une IST dans la bouche ou la gorge suite à des rapports sexuels oraux non protégés. Les rapports sexuels oraux étant fréquents dans la prostitution, il n'est pas rare de rencontrer des professionnels du sexe qui souffrent d'une gonorrhée ou d'une infection à chlamydia dans la gorge. Utilisez donc un préservatif même si vous pratiquez le sexe oral.

conseil

Pour plus d'informations concernant les rapports sexuels protégés, visitez les sites des organisations Gh@pro – Pasop – et Espace P. ☺ Adresses en fin de brochure.

2



PRÉSERVATIFS
ET LUBRIFIANTS

Pour avoir des rapports sexuels protégés, il vous faut des infos fiables concernant les préservatifs et les lubrifiants. Tous les préservatifs n'offrent pas le même degré de sécurité et tous les lubrifiants ne se valent pas.

Le chapitre qui suit fournit les principales informations en matière de préservatifs et de lubrifiants.

Préservatifs

Un préservatif est une petite housse fine qu'on déroule sur un pénis en érection. Il vous évite de tomber enceinte ou de contracter une IST.

Qu'est-ce qu'un bon préservatif ?

Il existe différentes sortes de préservatifs, mais tous ne sont pas de bonne qualité. Vérifiez que l'emballage de celui que vous achetez ou utilisez porte le **code CE** des préservatifs approuvés. Ce **code garantit** que le préservatif et l'emballage répondent à la norme européenne. Les préservatifs en provenance de pays n'appartenant pas à l'UE n'ont pas ce label de qualité. Vérifiez aussi **la date de péremption** : passée cette date, le préservatif n'est plus assez fiable et ne peut donc pas être utilisé. **L'emballage** : si l'emballage est endommagé, le préservatif n'est plus fiable et ne peut pas être utilisé. Si vous travaillez dans un lieu privé ou dans un bar, vous pouvez vous servir des préservatifs qui sont mis à votre disposition, s'ils répondent aux exigences ci-dessus. Un bon préservatif doit en plus être agréable à utiliser. Libre à vous donc de choisir parmi les préservatifs qui répondent aux normes de qualité celui qui vous plaît le plus.

Quelles sortes de préservatifs y a-t-il ?

Il existe des préservatifs de différentes formes, dimensions et textures. Il y en a en latex (caoutchouc) ou en polyuréthane (matière synthétique), des larges et des étroits, avec ou sans réservoir, avec ou sans nervures, avec ou sans lubrifiant.

Préservatifs en latex

Les préservatifs les plus utilisés sont ceux en latex. Ils existent en différentes tailles, épaisseurs et couleurs. Comme le Glyder Ambassador, Benelux ou London. Les préservatifs en latex portant un code CE conviennent aux rapports sexuels vaginaux et anaux. Pour les rapports oraux, il y a des préservatifs parfumés. S'ils portent le code CE, ils peuvent également être utilisés pour les rapports vaginaux et anaux.

Préservatifs en polyuréthane

Le polyuréthane est une sorte de plastique, qui est à conseiller aux personnes qui sont allergiques au caoutchouc. Si c'est votre cas ou le cas de votre client, utilisez ces préservatifs-là. Ezon et Avanti de Durex sont fabriqués en polyuréthane.

Préservatif féminin

Le préservatif féminin (Femidom) est également en polyuréthane. Il doit être introduit dans le vagin. Vous pouvez vous en servir lorsque votre client a des difficultés avec les préservatifs normaux.

Comment conserver les préservatifs ?

Les préservatifs doivent être conservés de façon à ce que leur emballage reste intact. Rangez-les dans un endroit sûr où ils ne risquent pas d'être endommagés par des objets pointus comme une lime à ongles. Si l'emballage est endommagé, le préservatif n'est plus fiable et ne peut donc pas être utilisé.

Utilisation correcte du préservatif

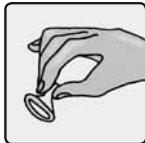
Voici les règles de bon usage du préservatif. Veillez à ce qu'il n'y ait aucun contact avec le vagin, le pénis, l'anus et la bouche avant de mettre le préservatif.



Contrôler l'emballage et la date. Si l'emballage est endommagé, prenez un nouveau préservatif.



Déchirer l'emballage prudemment. Veillez à ne pas l'endommager avec des ongles pointus ou en le déroulant sur le pénis en érection.



Pincez le bout du préservatif entre le pouce et l'index. Chassez l'air et laissez une poche (1 – 2 cm) pour récupérer le sperme.



Mettez le préservatif lorsque le pénis est en érection. Déroulez-le complètement. Ne tirez pas dessus! Enduez-le d'un peu lubrifiant.



Veillez à ce que le client retire instantanément son pénis après l'éjaculation. Maintenez à ce moment-là vous-même le préservatif en place en le tenant à la base. Le pénis peut débander très vite et le préservatif glisser très facilement.



Enlevez le préservatif. Nouez-le et jetez-le à la poubelle.

Préservatif déchiré

Il arrive qu'un préservatif se déchire ou glisse. Si cela vous arrive souvent, essayez de déterminer pourquoi, pour éviter qu'un tel incident se reproduise encore.

Voici les éventuelles causes des 'accidents' de préservatif :

- Vous n'utilisez pas (assez) de lubrifiant.
- Le lubrifiant est inapproprié ou contient de la graisse ou de l'huile (huile de massage).
- Vous commettez une erreur en plaçant le préservatif : vous l'avez endommagé avec votre ongle, il y avait de l'air dans son réservoir ou vous ne l'avez pas déroulé convenablement.
- Le préservatif s'est asséché parce que vos contacts sexuels durent longtemps et que vous n'avez pas ajouté de lubrifiant. Changez de préservatif si vos rapports durent plus d'un quart d'heure.
- Vous utilisez des préservatifs de mauvaise qualité.
- Le préservatif est périmé.
- Le préservatif n'ayant pas été conservé dans de bonnes conditions, son emballage a été endommagé. Le moindre petit trou dans l'emballage peut rendre un préservatif inutilisable.
- Vous utilisez une crème vaginale comme le Canestene ou le Gyno-daktarin. La plupart des crèmes vaginales contiennent de la graisse.

Que FAIRE en cas de rupture du préservatif ?

Si le client a éjaculé en vous, vous devez éliminer le sperme. Agissez prudemment pour ne pas provoquer de blessure. C'est en effet par là que

d'éventuels germes pathogènes peuvent pénétrer dans votre corps. En cas de **rapport vaginal**, le mieux est de simplement laisser couler le sperme de votre vagin en vous accroupissant et en poussant légèrement. N'utilisez jamais vos doigts ou un objet, parce que ceux-ci peuvent provoquer de petites plaies. En cas de **rapport anal**, vous devez tenter d'évacuer le sperme en poussant. N'utilisez pas de rinçage anal. La muqueuse de l'intestin est en effet très vulnérable. Le lavage externe ne pose évidemment aucun problème. En cas de **rapport oral**, il faut cracher le sperme. Vous pouvez ensuite rincer doucement votre bouche avec de l'eau. Veillez néanmoins à ne pas l'avaler et à ne pas gargouiller. La muqueuse de la gorge est très fine et laisse facilement passer les germes.

À NE PAS FAIRE en cas d'accident de préservatif

En cas de rapports vaginaux : n'utilisez pas de jet d'eau puissant pour rincer votre vagin. Il ne ferait qu'enfoncer plus loin dans le vagin le sperme et les germes pathogènes. N'employez pas de crème ou de désinfectant, même ceux qui sont spécifiquement conçus pour la toilette intime. Ceux-ci peuvent fragiliser la muqueuse de votre vagin et augmenter le risque de contamination par une IST. On ne peut pas se débarrasser de bactéries ou de virus en se lavant! **En cas de rapports anaux** : n'effectuez pas de rinçage anal. En introduisant un objet dans l'anus, on peut provoquer de petites lésions qui augmentent le risque d'infection. **En cas de rapports oraux** : ne vous rincez pas vigoureusement la bouche avec un bain de bouche ou d'autres produits. Il est également déconseillé de vous brosser les dents ou de les nettoyer avec un fil dentaire, parce que cela peut provoquer de petites lésions. Attendez au moins une heure avant de manger ou de boire.

Ruptures de préservatif et prévention contre les IST et le vih

Si le préservatif a glissé ou a été endommagé, il est conseillé de faire un test de dépistage des IST. La plupart des IST ne peuvent être décelées qu'après 2 semaines. Se faire examiner avant ce délai n'a donc pas de sens, sauf si vous souffrez de symptômes particuliers. Suite à une rupture de préservatif, vous vous poserez certainement aussi des questions sur le vih. Si le sperme d'un client ou d'un partenaire séropositif a pénétré en vous, contactez immédiatement les premiers soins d'un hôpital spécialisé (voir les adresses en fin de brochure). Pour réduire le risque d'infection par le vih, vous devez au plus vite - entre 2 et 72 heures après le rapport non protégé - avoir recours à une PEP (Post Exposure Profylaxie). La PEP n'est administrée que lorsque vous avez couru un risque avéré, et non pas à chaque fois que votre préservatif s'est déchiré ou que vous avez eu des rapports à risques!

La PEP n'élimine pas à 100% le danger de contamination par le vih.

Ruptures de préservatif et contraception

Si vous ne prenez pas de contraceptif, vous pouvez également tomber enceinte suite à une rupture de préservatif. Pour éviter tout risque de grossesse, vous pouvez prendre une pilule dite du lendemain. Celle-ci est en vente libre chez le pharmacien. Prenez-la au plus vite et obligatoirement endéans les 72 heures. Vous pouvez aussi vous procurer la pilule du lendemain dans les plannings familiaux. Si vous ne prenez pas de méthode contraceptive, il peut être intéressant d'avoir toujours avec soi une pilule du lendemain disponible au cas où l'accident arriverait.

Lubrifiants

Il existe des lubrifiants fabriqués spécialement pour les rapports sexuels. La plupart des préservatifs en sont déjà légèrement enduits. Certains préservatifs super robustes sont fournis avec un lubrifiant emballé séparément. Vous pouvez également acheter du lubrifiant en tube ou en dosettes individuelles.

Pourquoi un lubrifiant ?

Se faire pénétrer lorsque le vagin est sec peut être pénible et provoquer la déchirure du préservatif. En utilisant un lubrifiant, vous réduisez considérablement le risque de déchirure. En cas de rapports anaux, vous devez toujours employer beaucoup de lubrifiant, parce que l'anus ne s'humecte pas de lui-même. Le lubrifiant dont est déjà enduit le préservatif est insuffisant pour des rapports anaux. Tout rapport sexuel anal sans lubrifiant supplémentaire peut être pénible et risque d'endommager le préservatif.

Comment utiliser un lubrifiant ?

En cas de rapport vaginal, vous enduez le préservatif déroulé de quelques gouttes de lubrifiant. Pour augmenter votre confort - si votre vagin est par exemple très sec - vous pouvez également introduire un peu de lubrifiant à l'intérieur de celui-ci. En cas de rapports sexuels anaux, le préservatif déroulé et l'anus doivent être enduits abondamment de lubrifiant.

Quels sont les bons lubrifiants ?

Si vous utilisez des préservatifs en latex, servez-vous toujours d'un lubrifiant à base d'eau. Il ne contient pas de graisse ni d'huile. Comme le latex se dissout dans les huiles et les graisses, le préservatif pourrait se détériorer. Voici quelques bons lubrifiants, parmi d'autres: Durex Beneluxe Jelly, Topgel de Durex, Sensilube, Wet Stuff, Lubrilan, K-Y Jelly, Preventor gel. Vous pouvez aussi acheter Eros, un lubrifiant à base de silicone. Ces lubrifiants conviennent également au massage érotique et ne contiennent pas de produits qui attaquent le préservatif.

Quels produits ne faut-il PAS utiliser comme lubrifiants ?

N'employez pas de produits tels que la vaseline et les huiles pour bébés ou pour le massage, car ils contiennent des huiles ou des graisses. Évitez également les produits parfumés. Ils attaquent les muqueuses de votre vagin et de votre anus, et augmentent donc le risque de contamination par une IST.

N'UTILISEZ JAMAIS DE LUBRIFIANT CONTENANT DU NONOXYNOL-9

Le nonoxynol-9 attaque le tissu du vagin et de l'anus, et vous rend donc plus vulnérable aux IST.

Si vous avez effectué un massage avec un produit gras, veillez à ce que votre client et vous-même vous laviez bien avec de l'eau et du savon avant de commencer vos rapports sexuels.

conseil

Pour plus d'infos concernant les préservatifs et les lubrifiants consultez les sites : www.condomerie.com

3



CARACTÉRISTIQUES ET TRAITEMENTS DES IST

Une IST (infection sexuellement transmissible) est due à des rapports sexuels insuffisamment protégés.

Le chapitre suivant fournit des informations concernant les IST, ainsi qu'un aperçu des plus fréquentes.

Nous vous donnons une brève description des symptômes et des traitements, ainsi que des conseils pour le travail.

Comment attrape-t-on une IST ?

Si vous avez eu des rapports sexuels non protégés avec quelqu'un qui est atteint d'une IST, vous risquez d'être contaminé. Les agents pathogènes des IST vivent dans la muqueuse du vagin, du pénis, de la bouche, de la gorge et de l'anus. Tout comme d'ailleurs dans les liquides corporels comme le liquide vaginal, le liquide pré-éjaculatoire, le sperme et le sang. Nous ne parlons donc pas uniquement d'un risque en cas de pénétration mais également quand les corps des partenaires se touchent. Songez donc à utiliser à temps un préservatif. Certaines IST peuvent endommager la muqueuse et permettre ainsi à d'autres IST comme l'hépatite B ou le vih de pénétrer plus vite dans le sang. Le risque d'attraper d'autres IST augmente donc lorsque vous êtes déjà atteint d'une première IST. Certaines infections sont transmises par des parasites dont certains peuvent entrer dans votre corps sans que vous ayez pour autant eu des rapports sexuels ; un contact cutané peut parfois suffire.

Comment savoir si l'on souffre d'une IST ?

Femmes et hommes peuvent être atteints d'un IST sans vraiment s'en rendre compte : il n'y a pas toujours de symptôme visible. S'il y en a, ils sont souvent du type :

- Sécrétions ou pus sortant du vagin, du pénis ou de l'anus. Chez les femmes, les sécrétions sont plus abondantes que d'habitude. Elles peuvent être aqueuses, laiteuses, de couleur jaunâtre ou verdâtre et dégager une odeur particulière.
- Brûlures, irritations et douleurs pendant et après la miction, ou devoir uriner fréquemment mais en petites quantités.
- Ulcères, verrues, cloques dans le vagin, la bouche, le pénis ou l'anus.
- Démangeaisons aux poils pubiens, aux lèvres de la vulve, au gland ou à l'anus.
- Ganglions enflés dans l'aine.
- Douleurs dans le bas-ventre.

- Pertes sanguines pendant ou après les rapports sexuels.
- Douleurs dans les testicules (ou épididymes).

Peut-on guérir d'une IST ?

Les IST bactériennes comme la chlamydia, la gonorrhée et la syphilis peuvent guérir complètement si l'on prend à temps les bons médicaments. Il n'existe pas de médicament pouvant guérir les IST de type viral tels que le vih et l'herpès, mais il y en a qui freinent le virus. L'hépatite B peut évoluer de différentes façons. Pour plus de détails, lisez le chapitre qui lui est consacré.

Peut-on continuer à travailler quand on est atteint d'une IST ?

Si vous souffrez d'une IST, vous guériez plus facilement en évitant les contacts sexuels durant le traitement. Pour bien se rétablir, il est donc conseillé d'arrêter de travailler ou de se reposer pendant un certain temps. Mais vu que ne pas travailler vous prive de votre revenu, il vous sera probablement difficile, voire impossible d'arrêter complètement le travail. Voilà pourquoi nous vous donnons des conseils de travail pour chacune des IST.

conseil

Lavez votre client. Vous pourrez ainsi vérifier s'il ne présente pas de symptôme d'IST (cloques, ulcères, verrues ou sécrétions). Si vous découvrez quelque chose de suspect, mieux vaut refuser le client.
 Aide info sida: **0800 20 120 fr** ou visiter les sites : →
www.infosexwork.be, www.sensoa.be, ou www.indeprostitutie.nl

Quels types d'IST rencontre-t-on ?

Voici un aperçu des IST les plus fréquentes en Belgique. Comme elles sont provoquées par soit une bactérie, soit un virus, soit un parasite, nous les avons divisées en 3 groupes. Ensuite, nous parlerons d'autres infections telles que la vaginose bactérienne et le candida (mycose), qui ne sont pas des IST, mais des infections vaginales courantes. Vous trouverez des informations concernant les symptômes, le traitement et les conseils de travail pour chacune de ces IST et de ces infections.

IST provoquées par une BACTÉRIE ?

La chlamydia, la gonorrhée et la syphilis sont provoquées par des bactéries.

Si vous suivez à temps un traitement approprié, vous pouvez complètement guérir de ce type d'IST. Les symptômes apparaissent à différents endroits du corps. Si vous sucez quelqu'un sans prendre de précaution, vous pouvez attraper une infection dans la gorge. Des rapports sexuels vaginaux sans préservatif peuvent provoquer une infection du vagin. L'IST bactérienne est traitée aux antibiotiques.

CHLAMYDIA

La chlamydia est très répandue en Belgique. Elle est très contagieuse. Les endroits qui peuvent être contaminés sont le vagin, l'anus, la gorge, et chez l'homme, l'urètre. La chlamydia se guérit facilement, mais peut être cause de stérilité chez les femmes qui ne se font pas traiter à temps.

Symptômes : la plupart des femmes ne remarquent pas qu'elles ont été contaminées par la chlamydia, parce qu'elle ne se plaint de rien de bien précis.

Les sécrétions sont parfois un peu plus abondantes, et les seuls troubles sérieux concernent essentiellement des pertes de sang à l'issue de contacts sexuels, des maux de ventre ou de la fièvre. En cas d'infection anale, les symptômes peuvent être des démangeaisons, une irritation et une sécrétion glaireuse. Les hommes se plaignent un peu plus souvent de cette infection que les femmes. Elle se manifeste chez eux par une sécrétion claire évacuée par le pénis et des urines douloureuses.

Traitements : cure aux antibiotiques.

Conseil de travail : en cas d'infection vaginale ou anale à la chlamydia, il est conseillé de ne pas avoir de rapport sexuel, même avec un préservatif, dans la semaine qui suit le traitement. Les muqueuses peuvent alors se reposer et prendre le temps de guérir. Vous pouvez toutefois continuer sans risque à sucer et à branler des clients. Si vous souffrez d'une infection de la gorge, il vaut mieux arrêter de sucer vos clients jusqu'à ce que vous soyez complètement guéri. Vous pouvez vous remettre au travail dès que le traitement contre la chlamydia aura pris fin.

GONORRÉE (CHAUDE-PISSE)

La gonorrhée présente beaucoup de ressemblance avec la chlamydia. Une femme qui reste avec une gonorrhée non soignée présente un risque de stérilité, mais traitée, on guérit heureusement fort bien de cette affection aujourd'hui.

Les endroits infectés sont la gorge, le vagin, l'anus et, chez l'homme, l'urètre.

Symptômes : la plupart des femmes atteintes de gonorrhée ne se plaignent de rien. Elles ont parfois des sécrétions malodorantes de couleur verdâtre ou jaunâtre, des urines douloureuses ou des maux de ventre, mais parfois aussi uniquement des symptômes vagaux ou pas de symptôme du tout. Les hommes

souffrent parfois en urinant, un écoulement jaunâtre peut sortir du pénis, les testicules peuvent gonfler ou devenir douloureux.

Traitements : cure aux antibiotiques.

Conseil de travail : suivez, pour les rapports sexuels au cours du traitement, les conseils que nous avons donnés pour l'infection par la chlamydia.

SYPHILIS (VÉROLE)

La syphilis est plus rare. C'est pourtant une IST dont il faut se méfier, car si l'infection n'est pas traitée à temps, ses conséquences peuvent être très graves. Les symptômes de l'infection peuvent se manifester à l'intérieur de la bouche, du vagin, du pénis ou de l'anus, ainsi que sur la peau autour du pénis et des lèvres de la vulve. La circulation sanguine peut, avec le temps, répandre la syphilis dans l'ensemble du corps et des organes. L'infection se traite bien si l'on s'y prend à temps.

Symptômes : les premiers symptômes ne peuvent apparaître que quelques semaines et jusqu'à 3 mois après la contamination. Ils ne sont parfois pas très évidents à repérer mais se manifestent sous forme d'un ou de plusieurs petits ulcères autour de l'endroit infecté. Ceux-ci sont très petits, durs au toucher et dans la plupart des cas indolores. Apparaissant parfois dans le vagin ou dans l'anus, on ne les voit pas. Il s'agit là de la première phase de la maladie. Ces petits ulcères disparaissent d'eux-mêmes, et cela même si on ne les soigne pas. Si vous ne suivez aucun traitement, la bactérie reste dans votre corps et vous pouvez donc toujours contaminer d'autres personnes. Au cours de la deuxième phase, les personnes infectées peuvent se sentir grippées, perdre leurs cheveux et voir apparaître de petites taches sur la peau. Ces troubles disparaissent également d'eux-mêmes.

Tout comme dans la première phase, la syphilis non traitée est aussi contagieuse pour les autres. La troisième phase, qui ne débute en règle générale que plusieurs années après la contamination, peut provoquer de graves lésions sur différents organes et faire apparaître des phénomènes pathogènes extrêmement graves.

Traitement : cure aux antibiotiques. Si vous vous faites traiter à temps, vous guérissez. Votre sang conservera les traces sérologiques d'une infection par la syphilis, mais vous ne pourrez plus contaminer d'autres personnes.

Conseil de travail : la syphilis est une IST très contagieuse dont la bactérie se transmet très vite d'une personne à l'autre, d'où notre conseil: pas de sexe oral, vaginal ou anal pendant les 10 premiers jours suivant le début du traitement. Vous pouvez par contre sans aucun risque branler votre client. Dès que le traitement est terminé, vous pouvez vous remettre au travail.

Les IST provoquées par un VIRUS

L'hépatite B, l'herpès génital, les verrues génitales et le vih sont provoqués par un virus contre lequel il n'existe pas de médicament. Tout ce dont on dispose, ce sont des remèdes qui peuvent freiner ou réprimer le virus (et donc en même temps ses effets).

HEPATITIS B

L'hépatite B est une IST grave et très contagieuse. Le virus se trouve dans le sang, le sperme et le liquide vaginal. Il provoque une infection du foie.

Symptômes : Forme aiguë – peut apparaître de 2 à 6 mois après la contamination. Une personne sur 3 se plaint d'un sentiment d'état fiévreux,

d'apathie, de fatigue, de nausées, de maux de ventre, d'urines foncées et de selles décolorées, d'un jaunissement du blanc de l'œil et de la peau, parfois de douleurs articulaires et de fièvre. Ces troubles peuvent persister pendant plusieurs semaines, voire des mois. Lorsque les autres symptômes ont disparu, la fatigue peut encore durer plusieurs mois.

Forme chronique – Dans 5 à 10% des cas, le virus ne disparaît pas et reste dans votre corps jusqu'à la fin de vos jours. Vous êtes alors porteur (souvent sans symptôme) et pouvez contaminer d'autres personnes. Le foie d'un petit pourcentage de porteurs reste infecté. Il peut à long terme être endommagé et augmenter considérablement les risques de cancer du foie.

Traitement : le traitement de la forme aiguë consiste à prendre du repos.

Vous vous sentirez d'ailleurs généralement trop malade pour travailler. En ce qui concerne la forme chronique, il existe un traitement à base de médicaments qui limite les troubles. Consultez un spécialiste. Une partie des personnes qui suivent le traitement guérissent complètement. Si vous prenez la pilule contraceptive ou d'autres médicaments, parlez-en à votre médecin. Une des fonctions du foie consiste à détruire les médicaments. Or, en cas d'infection, cette fonction peut devenir problématique.

Conseil de travail : si l'hépatite B vous frappe sous sa forme aiguë, vous vous sentirez probablement trop malade pour pouvoir travailler. Evitez de préférence les rapports sexuels oraux, vaginaux ou anaux tant que votre médecin ne vous déclare pas guéri. Si vous êtes porteur du virus, vous devez toujours utiliser un préservatif en cas de rapports sexuels oraux, anaux ou vaginaux. Évitez aussi tous les contacts entre muqueuses. Votre partenaire peut se faire vacciner contre l'hépatite B, mais vous-même resterez porteur de l'hépatite B et contagieux à vie.

Protection contre l'hépatite B ?

La vaccination est la seule façon de se protéger complètement contre l'hépatite B. Après 3 vaccinations, cette IST ne peut plus vous contaminer. Le vaccin a fait ses preuves et est sûr. Les effets secondaires sont rares et généralement sans gravité. Hormis quelques légères courbatures, les vaccinations ne provoquent que peu de désagréments. Les organisations Gh@pro, Pasop et Espace P... proposent des vaccinations gratuites.

HERPÈS GENITAL

Le virus de l'herpès génital provoque des plaques rouges et des cloques, qui se transforment en petites lésions et qui se dessèchent lentement pour former des croûtes. Ces phénomènes peuvent apparaître dans et autour du vagin, du pénis et de l'anus. Le fameux bouton de fièvre sur les lèvres est également une forme d'herpès, mais provoquée par un autre type de virus de l'herpès. C'est le liquide de contenu dans les cloques et les petites lésions qui est le plus contagieux. Le virus se transmet via les rapports sexuels vaginaux et anaux, les pipes et les « léchages » non protégés, mais également via les baisers. L'herpès labial peut être transmis aux autres parties génitales et inversement. La contagion peut parfois également avoir lieu sans que n'apparaisse de signe extérieur.

Symptômes : les femmes aussi bien que les hommes souffrent de démangeaisons, de picotements douloureux, de petites taches rouges et de cloques dans et autour des parties génitales. Les ganglions lymphatiques de l'aine peuvent être gonflés et douloureux. Le malade souffre parfois aussi de douleurs ou de sécrétions anormales lors de la miction. Les symptômes disparaissent spontanément, mais le virus reste dans les axones. Cela signifie que les trou-

bles peuvent réapparaître surtout lorsque la personne est affaiblie par la fatigue, le stress ou les règles. La première attaque d'herpès est la plus douloureuse, parce qu'elle peut s'accompagner de fièvre, de maux de tête et de douleurs musculaires. Les attaques suivantes peuvent être moins fortes.

Traitment : l'herpès ne se guérit pas. Il existe des médicaments qui en atténuent le caractère douloureux et en raccourcissent la durée.

Conseil de travail : lorsqu'il s'éveille, le virus de l'herpès est très contagieux. Les cloques et les petites lésions ne sont pas toujours protégées par le préservatif. Il est donc plus sûr de ne pas avoir de rapport sexuel quand on a une poussée d'herpès. Ne vous faites pas lécher ou sucer si votre client ou partenaire a un bouton sur la lèvre et ne léchez ou ne sucez pas non plus vous-même quelqu'un qui présente un tel symptôme. Embrasser est également déconseillé. Branler l'autre ne présente pas contre aucun risque.

VERRUES GÉNITALES

Cette IST est, elle aussi, provoquée par un virus. Les verrues apparaissent dans, sur et autour des parties génitales. Le virus s'introduit également dans les muqueuses. Vous pouvez aussi attraper des verrues dans la bouche en faisant une pipe, et dans l'anus ou le pli fessier en ayant des rapports sexuels anaux. Vous pouvez également être contaminé par un essuie ou un gant de toilette utilisé par une personne infectée.

Symptômes : l'infection se manifeste généralement au début par l'apparition de quelques petites verrues, qui deviennent de plus en plus grandes et se multiplient. Elles ne sont pas toujours visibles, parce qu'elles se trouvent dans le vagin ou l'anus. Les personnes atteintes ne se plaignent souvent de rien, mais les verrues

peuvent provoquer des démangeaisons et même être douloureuses en cas de rapport sexuel. Elles ne disparaissent généralement pas spontanément.

Traitment : le médecin vous prescrit une crème ou tamponne les verrues avec un liquide qui les gèle, après quoi il les brûle ou les sectionne au bistouri. Le traitement fini, les verrues peuvent réapparaître. Il faut alors répéter le traitement.

Conseil de travail : les verrues génitales peuvent apparaître à des endroits qui ne sont pas protégés par le préservatif. N'ayez dans ce cas pas de rapport sexuel oral, vaginal ou anal.

.....

VIH

Le vih est le virus qui provoque le sida. C'est pourquoi on l'appelle parfois aussi virus du sida. Le vih se transmet suite à des rapports sexuels non protégés et par contact de sang à sang (par exemple en cas d'utilisation commune de seringues et/ou d'aiguilles hypodermiques). Il est impossible de voir si quelqu'un a été infecté par le vih. Pour vérifier si c'est le cas, il faut effectuer un test sanguin. Or, comme la présence du vih dans le sang ne peut être détectée avec certitude que 3 mois après que l'infection ait eu lieu, vous devrez en cas de rapport sexuel non protégé attendre 3 mois avant de faire un test vih. Si ce test révèle la présence d'anticorps dans votre sang, cela signifie que vous êtes séropositif.

Symptômes : une infection par le vih peut se dérouler suivant 2 schémas.

① Vous êtes séropositif sans le savoir. Étant séropositif, on ne ressent tout d'abord pas de symptôme. Il se pourrait très bien que vous ne remarquiez pas tout de suite que vous êtes séropositif. Vous pouvez encore rester en bonne santé durant de longues années mais quand même contaminer entre-temps d'autres personnes. L'augmentation de la quantité de vih dans le sang entame

votre résistance physiologique et fait apparaître les premiers symptômes. Cela peut se produire après 2 ans comme après 10 ans. Une immense fatigue, des sueurs nocturnes, de fortes pertes de poids sans raison apparente, de la fièvre, une diarrhée tenace et des essoufflements peuvent indiquer une infection avancée par le vih. Le sida est diagnostiqué lorsque le virus du vih a détruit votre système immunitaire et que vous souffrez d'une infection qu'un système immunitaire en bonne santé aurait normalement pu combattre.

② Vous avez subi un test de dépistage du vih et savez que vous êtes séropositif. L'infection par le vih se déroulera alors différemment. Vous serez directement orienté vers un Centre de Référence Sida (CRS) qui observera, en effectuant régulièrement des analyses de sang l'évolution de votre infection par le vih. En cas de nécessité, les médecins entameront le traitement qui vous évitera de souffrir des troubles énoncés ci-dessus.

Traitement : en prenant des médicaments qui freinent la production du vih, vous resterez 'intact'. Voilà pourquoi ces médicaments sont aussi appelés 'inhibiteurs du vih'. Une infection par le vih ne peut pas être guérie, mais son traitement s'améliore constamment. La nouvelle génération d'inhibiteurs du vih permet aux gens qui sont atteints par le vih de mener une vie normale, vie au cours de laquelle ils devront néanmoins prendre quotidiennement un traitement médical et se faire contrôler régulièrement.

Conseil de travail : si vous continuez à travailler, vous devez toujours utiliser un préservatif, et cela aussi bien pour les rapports vaginaux, oraux ou anaux. Si vous envisagez de quitter le monde de la prostitution, vous pouvez toujours vous adresser à une des organisations dont vous trouverez les coordonnées en fin de brochure. Ils pourront vous donner un coup de main pour organiser au mieux votre sortie du milieu.

Interaction entre le vih et les IST

Il existe une interaction gênante entre le vih et les IST. Si vous êtes atteint d'une IST et vous avez des rapports sexuels, vous courez beaucoup plus de risques d'être contaminé par le vih. Inversement, quelqu'un qui est atteint par le vih et par une IST peut beaucoup plus facilement transmettre le vih à quelqu'un d'autre. La syphilis en particulier augmente la sensibilité au vih. L'évolution des IST peut aussi être beaucoup plus grave chez les personnes atteintes du vih, parce que leur immunité est affaiblie.

Les IST provoquées par un PARASITE

Le trichomonas, le pou du pubis et la gale sont provoqués par des parasites. Ces IST, moins graves et parfaitement guérissables, peuvent être très gênantes. Tant que vous ne suivez pas de traitement, vous pouvez contaminer d'autres personnes.

TRICHOMONAS

Le trichomonas est une IST qui affecte surtout les femmes. Elle atteint également les hommes, mais sans leur causer de symptôme.

Symptômes : vous pouvez souffrir d'une infection du vagin qui produit une sécrétion laiteuse à l'odeur parfois désagréable. La vulve (lèvres et intérieur du vagin) peut être rouge, douloureuse et gonflée. La miction peut être pénible. Il arrive parfois que les symptômes visibles se fassent attendre assez longtemps.

Traitements : médicaments anti-parasitaires.

Conseil de travail : mieux vaut ne pas avoir de rapport sexuel le jour du traitement.

LE POU DU PUBIS (MORPIONS)

Les poux du pubis vivent sur les parties velues du corps, sauf dans les cheveux. Ils sont généralement transmis lors de contacts sexuels et s'installent dès lors le plus souvent dans les poils du pubis, et dans des cas plus rares sous les aisselles et dans les poils de la poitrine.

Symptômes : les 2 premières semaines, on ne remarque rien. Ensuite, les poils du pubis commencent à vous démanger. Votre peau peut s'irriter et rougir. Il se pourrait que vous découvriez de petites taches noirâtres dans vos sous-vêtements. Il s'agit des défécations de ces poux. De petites pellicules vitreuses jaunes peuvent coller aux poils de votre pubis. Ce sont les lentes (œufs) des poux.

Traitements : des lotions anti-poux sont en vente dans toutes les pharmacies. Répétez le traitement après une semaine. Lavez les vêtements et la literie utilisés avant le traitement. Les lentes n'y survivront pas. Aérez le matelas et les oreillers.

Conseil de travail : ne travaillez pas pendant la semaine du traitement.

GALE

La gale est provoquée par des acariens microscopiques. Les femelles creusent des sillons dans la peau pour y déposer leurs œufs. On peut parfois voir ces petites galeries, surtout sur le poignet et entre les doigts. La gale ne disparaît pas spontanément et doit être traitée par un médecin. Il s'agit d'une IST très contagieuse. Elle se transmet généralement lors de contacts physiques.

Vous pouvez la contracter au cours de rapports sexuels mais également en dormant dans le lit de quelqu'un qui a la gale ou en portant ses vêtements.

Symptômes : fortes démangeaisons sur tout le corps, surtout la nuit (à cause de la chaleur du lit) ou en prenant une douche.

Traitements : si le médecin constate que vous avez la gale, il vous prescrira une crème dont vous devez vous enduire tout le corps, sauf la tête, après avoir pris une douche. La pommade doit rester au moins 8 heures sur votre peau. Répétez le traitement le lendemain. Changez de vêtements et lavez votre literie et les vêtements usagés. Aérez le matelas et les oreillers. Il est important que votre partenaire et les autres membres de la famille suivent également un traitement, même s'ils ne semblent pas affectés par la maladie.

Conseil de travail : ne pas travailler pendant le traitement.

.....

LA VAGINOSE BACTÉRIENNE

La Gardnerella vaginalis est un agent bien connu de la vaginose bactérienne. Vous pouvez l'avoir en vous sans qu'il vous cause de désagrément. Un traitement ne s'impose que lorsque vous avez des symptômes.

Symptômes : pertes vaginales grisâtres dégageant une odeur acide.

Éventuelles démangeaisons. Les hommes peuvent être infectés par ces bactéries mais n'ont généralement pas de symptôme.

Traitements : il existe des traitements efficaces contre la vaginose bactérienne. Il ne faut pas consommer d'alcool le jour du traitement.

Conseil de travail : il serait souhaitable de ne pas travailler pendant un certain temps après le traitement, afin que votre vagin puisse bien se rétablir. Si vous continuez à travailler, les troubles pourraient persister.

Autres infections

La vaginose bactérienne et le candida ne sont pas des IST mais des infections vaginales. Elles sont dues à un changement du taux d'acidité du vagin. De nombreux éléments peuvent perturber cet équilibre : antibiotiques, douches vaginales, grossesse, troubles hormonaux, diminution de l'immunité, fatigue... Certains germes nocifs peuvent alors proliférer excessivement et provoquer des infections.

CANDIDA

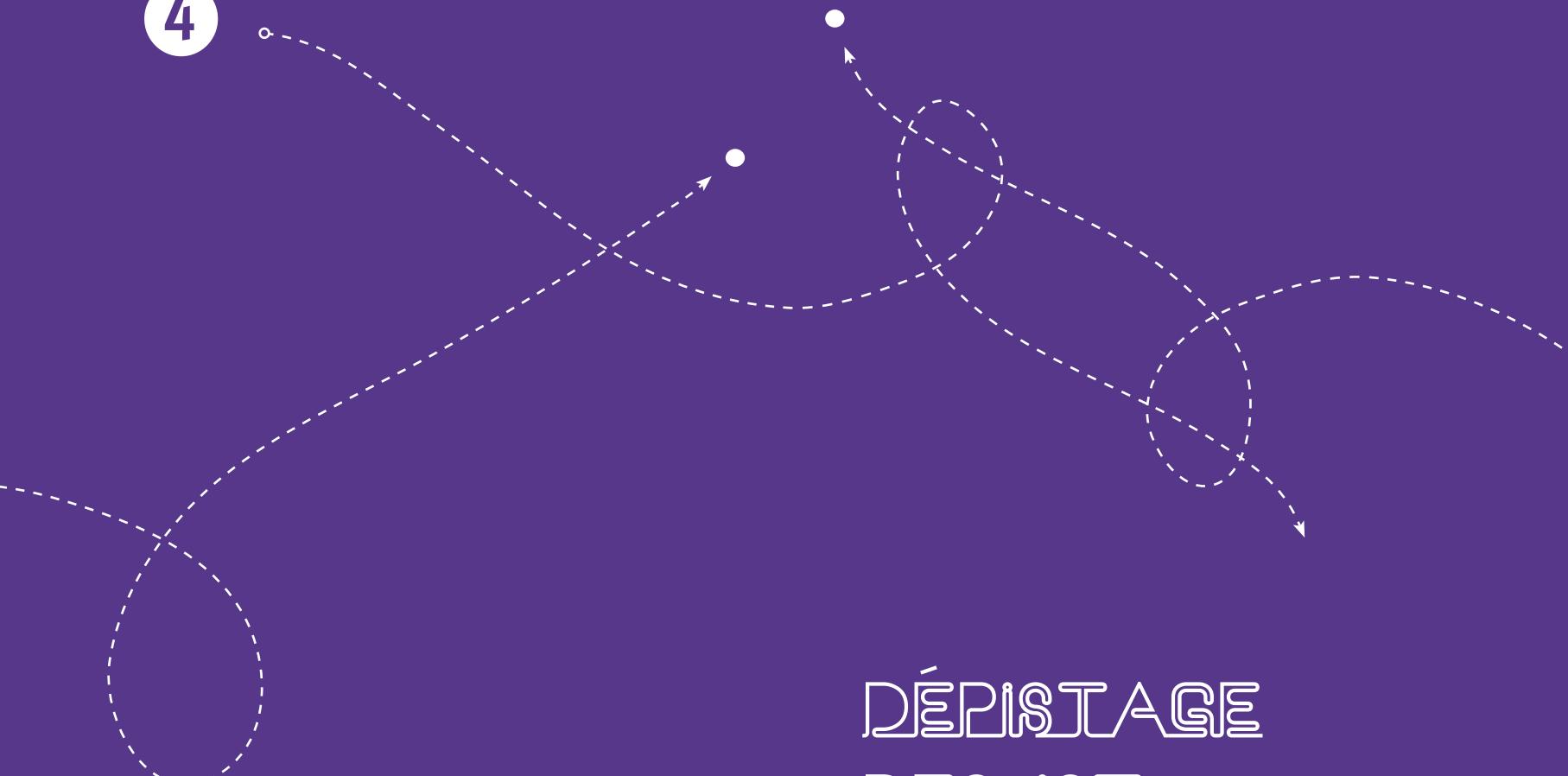
La candidose est provoquée par la croissance excessive d'une levure en soi inoffensive. Beaucoup de femmes portent cette levure naturellement en elles, sans le savoir. Un traitement ne s'impose qu'en cas de symptômes désagréables.

Symptômes : une infection du vagin est possible en cas de prolifération de cette levure. Possibilité de pertes vaginales crèmeuses blanchâtres. Éventuellement des irritations, des brûlures, des rougeurs et des démangeaisons. Les symptômes sont généralement plus prononcés à la veille des menstruations.

Traitements : le médecin vous prescrira une crème ou des ovules vaginaux. Une cure à base de comprimés peut également résoudre le problème.

Conseil de travail : si la crème que vous utilisez contient de la graisse, vous ne pouvez pas travailler au cours de votre traitement puisque la graisse attaque les préservatifs. Si vous utilisez des ovules ou utilisez une crème sans graisse, vous pouvez poursuivre normalement votre travail, même le jour du traitement. Si les troubles persistent, il serait préférable d'arrêter de travailler jusqu'à ce que votre vagin soit complètement rétabli.

4



DÉPISTAGE
DES IST

Vous faire régulièrement dépister vous protège contre les éventuelles complications des IST.

Vous trouverez ci-dessous tout ce qu'il faut savoir au sujet de ces dépistages.

Pourquoi faut-il faire régulièrement des dépistages ?

Il est conseillé de faire régulièrement un dépistage IST même si vous ne prenez aucun risque dans votre travail. Il est en effet possible que vous ayez une IST sans vous en rendre compte. L'utilisation d'un préservatif ne garantit pas une protection totale contre les IST. Vous avez beau prendre toutes les précautions possibles, des IST telles que l'herpès, la syphilis et les verrues génitales peuvent apparaître à des endroits qui ne sont pas protégés par le préservatif. Vous pouvez aussi avoir eu un petit accident par exemple, un préservatif qui a claqué. Ou vous voulez être sûre après avoir eu des rapports sexuels qui n'étaient peut-être pas tout à fait protégés. Il se peut également qu'un de vos clients ne se soit pas tenu entièrement aux règles convenues.

Quelle doit être la fréquence de ces examens ?

Si vous travaillez sans prendre de risque, nous vous conseillons de vous faire examiner 1 x par an. Si vous avez eu des rapports non protégés à cause d'un préservatif qui s'est déchiré ou qui a glissé ou si vous avez vous-même des doutes quant aux risques encourus, nous vous conseillons de faire un test IST quinze jours plus tard, pas avant, car on ne pourrait pas déceler tout. Pour un test vih ou syphilis, nous vous conseillons d'attendre 3 mois. La présence du virus ne peut en effet pas être découverte plus tôt. **Faites-vous par contre toujours examiner dès que vous souffrez du moindre symptôme. Les dépistages IST ne sont pas obligatoires en Belgique.** Le patron ou le responsable du club, s'il y en a un, devrait néanmoins vous donner la possibilité de vous faire examiner par un médecin. Personne ne peut vous obliger à vous soumettre à un dépistage des IST ou du vih. Libre à vous également de choisir votre médecin. Le patron

devrait aussi vous permettre d'entrer en contact avec les équipes des organisations Gh@pro, Pasop et Espace P.

Que se passe-t-il au cours d'un tel examen ?

L'examen comprend un **entretien**, un **examen clinique** et un **diagnostic**.

L'entretien est assuré par un médecin ou une infirmière sociale. Ils vous interrogeront sur vos symptômes, sur d'éventuels contacts sexuels non protégés et sur vos antécédents en matière d'IST. Cet entretien leur permettra de mieux cerner l'IST dont ils doivent examiner la présence.

L'examen clinique consiste à vérifier à l'aide d'un spéculum (pince gynéologique) si votre vagin et votre col de l'utérus sont en bonne santé. Un frottis permettra de dépister une trace éventuelle de cancer du col de l'utérus. Un écouvillon vaginal (= petit coton-tige) en fera de même pour la chlamydia et la gonorrhée. Chez les hommes, la chlamydia et la gonorrhée sont détectées par un prélèvement dans l'urètre ou une analyse d'urines. On prélève alors à l'aide d'un coton-tige un peu de mucus. Si nécessaire, un frottis peut être pratiqué dans l'anus ou dans la gorge. Pour le vih, l'hépatite B et la syphilis, on a recours à une prise de sang.

Le diagnostic : le médecin est parfois en mesure de déceler immédiatement au microscope si vous avez ou non été contaminé par une IST. Le frottis, l'urine et/ou l'échantillon de sang sont envoyés à un laboratoire. Il vous faudra parfois attendre quelques jours, voire une semaine ou plus avant de recevoir vos résultats. Vous pourrez éventuellement les obtenir par téléphone avec l'accord du médecin ou ils vous seront remis personnellement sur votre lieu de travail ou lors d'une visite suivante.

Conseils concernant le dépistage des IST

- Ne lavez ou ne rincez pas votre vagin juste avant de subir l'examen. Cela rendrait le dépistage d'une IST plus difficile.
- Si vous avez vos règles, un examen limité reste possible.
- Si effectuer un dépistage des IST vous met mal à l'aise, essayez de le dire à votre médecin. Informez-le aussi si vous n'avez, pour quelque raison que ce soit, pas envie de vous faire examiner physiquement. Il pourra en tenir compte et l'examen se déroulera sans doute plus facilement.
- Osez poser des questions.
- Si vous devez prendre des antibiotiques, allez jusqu'au bout de la prescription indiquée afin que la maladie soit totalement évincée de votre corps. Les symptômes disparaissent souvent avant d'arriver à la fin du traitement.
- Ne prenez pas d'anciens médicaments prescrits auparavant ou qui vous sont donnés par une amie ou une collègue si vous ne savez pas de quelle IST vous souffrez. Chaque infection doit être traitée avec un médicament spécifique.
- Retournez chez votre médecin en fin de traitement si vous en avez convenu ainsi avec lui. Il peut être important de contrôler que le médicament a été suffisant.

Comment se déroule un test de dépistage du vih ?

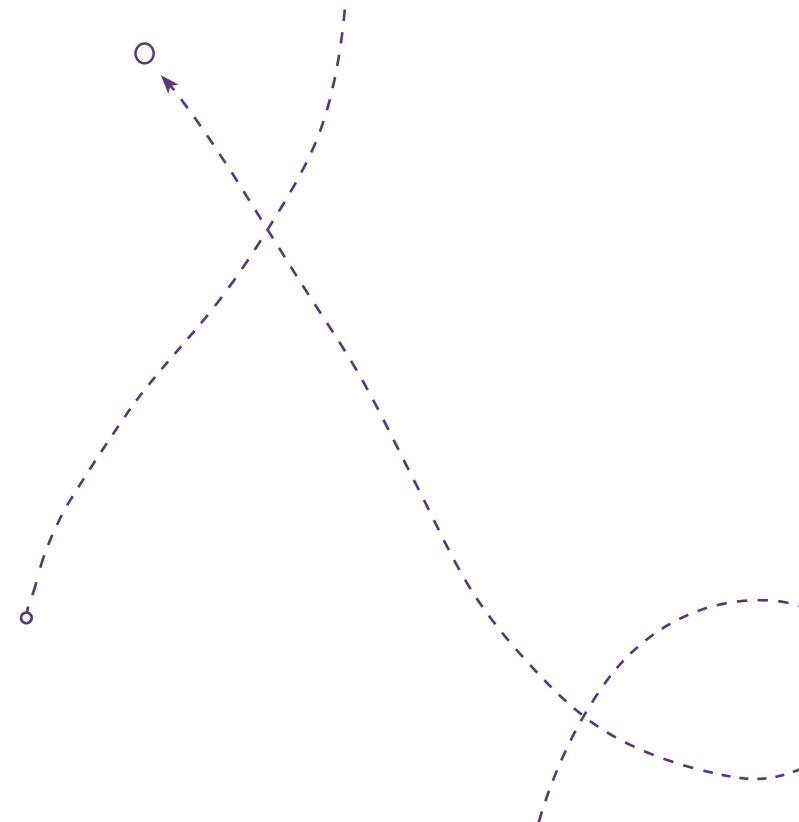
Une analyse de sang permet de déceler le vih. La présence du virus dans votre sang ne peut être détectée que 3 mois après qu'il vous ait contaminé. Si vous avez eu des rapports sexuels non protégés ou que vous avez eu un problème de préservatif et que vous souhaitez savoir si vous avez été infecté par le vih, un tel test n'a donc de sens qu'après 3 mois. Le résultat de l'analyse est d'habitude connu une ou 2 semaines après la prise de sang.

Qui est informé du fait que vous êtes atteint d'une IST ?

Vous seul ! Le résultat du test de dépistage du vih n'est communiqué à personne d'autre. Les médecins et les infirmières sont quant à eux liés au secret professionnel. Cela signifie aussi que l'équipe médicale qui vous suit ne peut communiquer en aucun cas les résultats de vos analyses au propriétaire du club ou du bar. Vous-même avez par contre le droit de consulter toutes les données qui vous concernent. Le dépistage des IST et du vih peut s'effectuer anonymement et vous n'êtes donc pas obligée de donner votre nom officiel. Si vous êtes atteinte d'une IST, il est important d'en informer votre partenaire (et si possible également vos clients). Cela leur permettra de se faire examiner à leur tour et de suivre également un traitement si nécessaire.

À qui s'adresser pour effectuer un test de dépistage IST ou vih ?

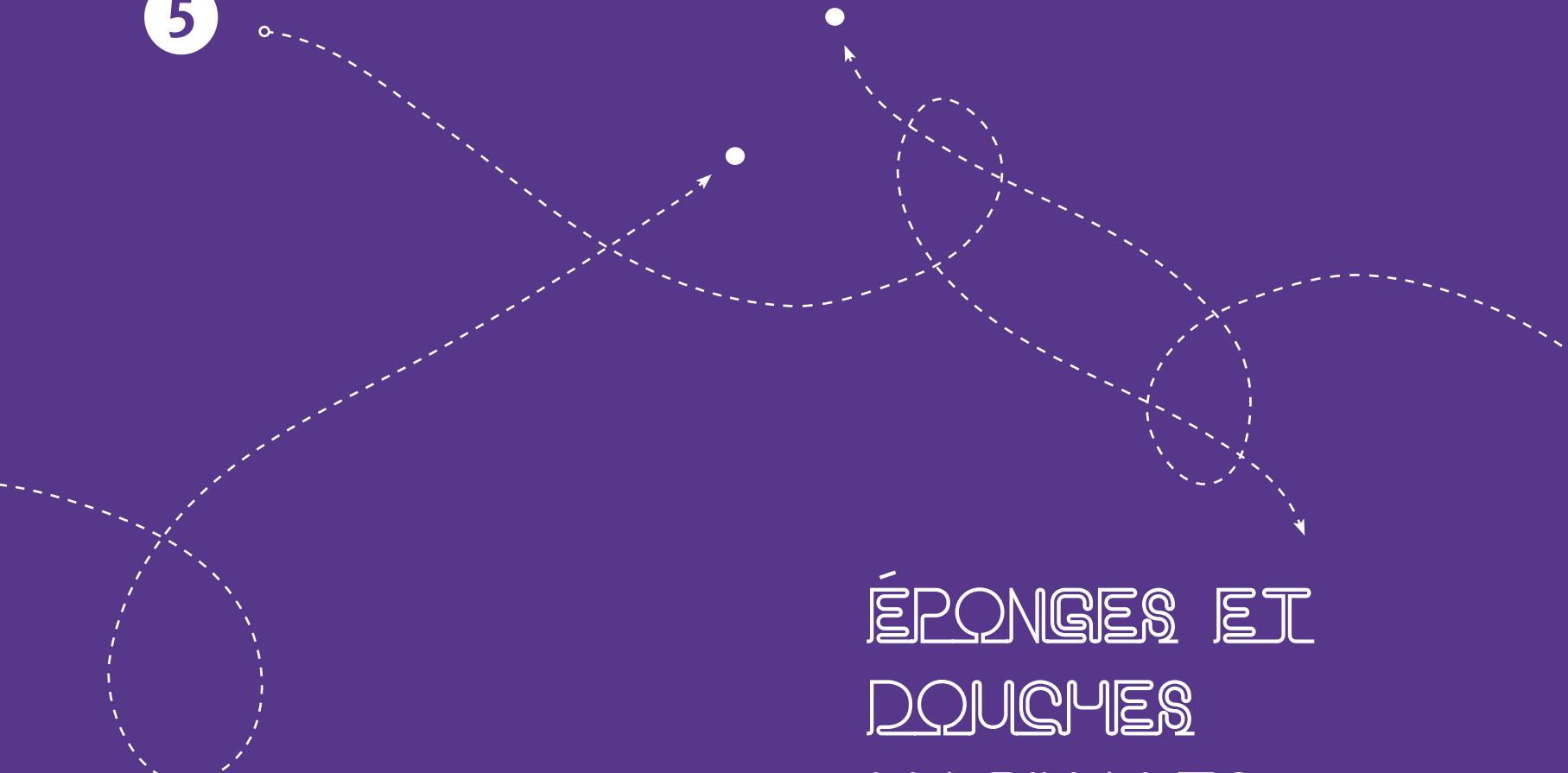
- ① Aux organisations pour professionnels du sexe qui viennent sur place ou qui proposent des consultations dans leur centre (Gh@pro, Pasop et Espace P).
- ② À d'autres organisations comme les plannings familiaux ou les centres de référence (voir adresses en fin de brochure).
- ③ À votre généraliste ou à un médecin généraliste de votre région.



SAVIEZ-VOUS QUE LE RISQUE D'ÊTRE CONTAMINÉ PAR UNE NOUVELLE IST AUGMENTE SI VOUS ÊTES DÉJÀ ATTEINT D'UNE IST ?

Cela est dû au fait qu'une IST endommage ou irrite vos muqueuses, qui laissent pénétrer plus facilement les virus et les bactéries dans votre corps et accroissent donc le danger d'être infecté par une nouvelle IST.

5



ÉPONGES ET
DOUCHES
MAGINALES

Lorsque vous êtes réglée, si vous voulez continuer à travailler, vous pouvez utiliser une éponge.

Vous pouvez également choisir d'arrêter de travailler et en profiter pour vous reposer quelques jours.

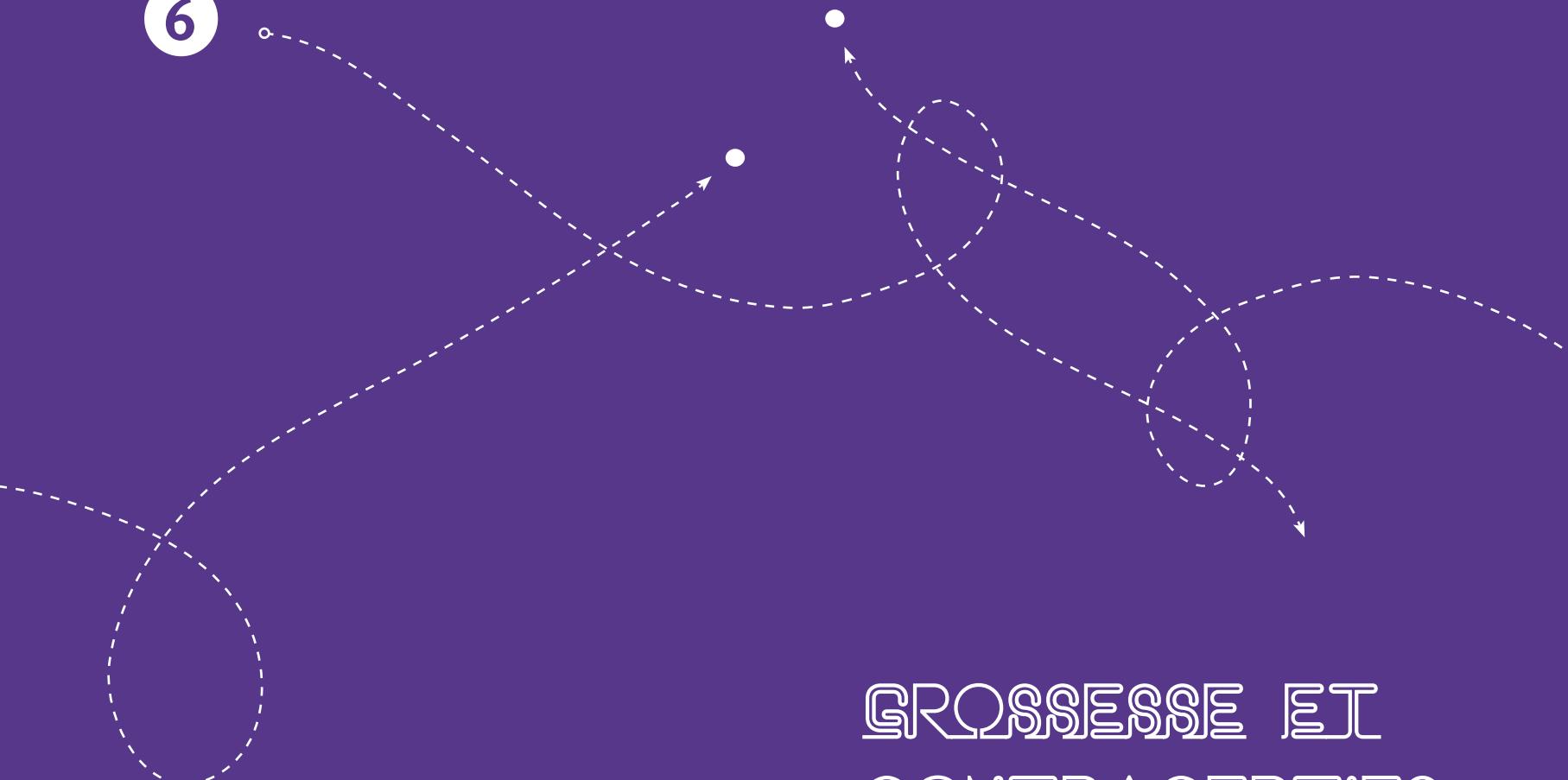
Éponges

Il existe des éponges spéciales pour absorber le sang lorsque vous avez vos règles, par exemple les tampons Europharma ou Beppy (sèches ou humides). Quelle que soit l'éponge que vous utiliserez, **respectez toujours les indications de précaution**, à savoir : **ne l'utilisez qu'une seule fois** (ne la rincez pas et ne la réintroduisez donc pas) **et jamais pendant plus de 8 heures d'affilée**. Si vous avez des rapports sexuels, **servez-vous toujours d'un préservatif**, même si vous avez déjà une éponge. Il existe des éponges imprégnées d'un produit dont on dit qu'il réduit le risque de tomber enceinte (spermicide) ou d'attraper une IST. Ne les utilisez pas : le produit pouvant irriter la muqueuse du vagin, vous serez au contraire plus sensible aux IST. Ne vous servez pas non plus d'éponges naturelles ou à usage domestique. Elles ne sont pas hygiéniques et de petits morceaux d'éponge peuvent rester dans le vagin et provoquer des infections.

Douche vaginale

Certaines femmes se rincent le vagin avec une solution savonneuse chaque fois qu'elles ont eu un rapport sexuel avec un client. Les douches trop fréquentes dessèchent la muqueuse du vagin. Or, c'est précisément ce film visqueux qui maintient le taux d'acidité du vagin en équilibre afin qu'il continue à jouer son rôle de protecteur naturel contre les bactéries. Faire trop de douches vaginales perturbe cet équilibre, vous expose à des infections et dessèche votre vagin. Si vous souhaitez quand même vous rincer de temps en temps, faites-le avec de l'eau tiède, éventuellement avec une solution à usage externe respectant le pH vaginal (en pharmacie). Ne faites pas de douche vaginale plus d'une fois par semaine. N'utilisez pas de Dettol, car ce produit est beaucoup trop agressif. Si vous portez des sous-vêtements en coton et n'utilisez pas de protège-slip, vous diminuez le risque d'attraper une mycose. Les pertes inhabituelles peuvent être provoquées par une IST. En cas de doute, mieux vaut contacter son médecin et se faire examiner.

6



GROSSESSE ET
CONTRACEPTIONS

Si vous travaillez dans le monde de la prostitution, il est important d'utiliser un contraceptif fiable. Une grossesse non désirée vous obligerait en effet à prendre certaines décisions qui peuvent être lourdes de conséquences.

Nous vous expliquons ci-dessous quelles sont les méthodes fiables pour éviter une grossesse non désirée, ce que vous devez faire s'il devait quand même y avoir un pépin, et ce à quoi il faut veiller si vous souhaitez tomber enceinte.

Quels sont les contraceptifs fiables ?

Si vous ne voulez pas tomber enceinte, mieux vaut ne pas vous limiter à l'utilisation de préservatifs mais également prendre un contraceptif. Un préservatif vous protège bien sûr aussi contre les grossesses, mais son utilisation comporte toujours certains risques (déchirure, glissement). Si vous ne prenez pas encore de contraceptif, parlez-en à votre médecin et voyez ensemble quelle méthode vous convient le mieux. N'utilisez jamais le contraceptif de quelqu'un d'autre. Voici un relevé des contraceptifs existants.

1er choix :

- ① **La pilule :** la pilule contient des hormones qui empêchent l'ovule de mûrir et excluent donc toute fécondation. La pilule est un contraceptif fiable si elle est prise correctement. Il existe différents types de pilules. En Belgique, on propose en priorité des pilules légères qui ont peu d'effets secondaires. Ces pilules n'ont pas d'effet sur votre pilosité ou votre poids. Si vous avez oublié de la prendre pendant un ou plusieurs jours, ou que vous l'avez vomie, elle perd de sa fiabilité. Consultez votre médecin si c'est le cas. L'avantage de la pilule est qu'elle vous permet, si vous le souhaitez, de différer la date de vos règles en sautant la semaine sans pilule et en entamant immédiatement la plaquette suivante.
- ② **L'injection aux hormones :** une seule injection tous les 3 mois dans vos fesses ou votre cuisse vous protège aussi bien contre les grossesses que la pilule traditionnelle. Son avantage est que vous ne devez pas vous demander tous les jours si vous ne l'avez pas oubliée. L'injection aux hormones peut provoquer pendant les 3 à 6 premiers mois des pertes de sang irrégulières. Après cela, la moitié des femmes n'ont

plus de règles. Celles-ci reprennent toutefois spontanément dès que vous arrêtez les injections.

- ③ **Patch contraceptif** : sorte de timbre fin d'environ 4,5 x 4,5 cm qu'on colle sur la peau. Vous devez, pendant 3 semaines, placer une fois par semaine un nouveau patch. Vous aurez vos règles au cours de la quatrième semaine (sans nouveau patch). Le patch peut être utilisé par des femmes de 18 à 45 ans qui ne pèsent pas plus de 90 kilos. Si votre poids excède les 90 kilos, le patch devient moins fiable.
- ④ **Anneau vaginal** : anneau flexible contenant des hormones. Il se place dans le vagin. Introduisez-le vous-même une fois par mois, et enlevez-le 3 semaines plus tard. Vous aurez vos menstruations au cours de la semaine d'arrêt qui suit.

Contraceptifs moins appropriés au travail dans la prostitution

2er choix :

- ① **Stérilet** : il existe des stérilets hormonaux et des stérilets au cuivre. Le stérilet au cuivre provoque plus de pertes de sang et des règles plus douloureuses. Les 2 stérilets augmentent le risque d'une inflammation des trompes de fallope si vous changez fréquemment de partenaire.
- ② **Implanon** : bâtonnet implanté dans le tissu sous-cutané de la partie supérieure du bras. Il peut modifier les menstruations. Les saignements sont irréguliers. Il est parfois difficile à retirer.
- ③ **Stérilisation** : chez les femmes, elle consiste à obstruer les trompes de fallope. L'intervention est définitive. Il est donc important de peser le pour et le contre d'une stérilisation et de bien réfléchir aux solutions alternatives.

Contraceptifs inutilisables quand on travaille dans la prostitution

Mauvais choix :

- ① **Pâtes, comprimés, ovules, gelées et mousses spermicides** : à déconseiller puisque ces produits ne sont pas fiables et attaquent, en cas d'usage fréquent, la muqueuse du vagin.
- ② **Retrait ou coït interrompu** : inapproprié parce que vous ne contrôlez pas vous-même la méthode, et parce que le liquide pré-éjaculatoire contient déjà des spermatozoïdes.
- ③ **La méthode du calendrier et de la température corporelle** : inappropriée parce que le calcul n'est pas fiable et que vous ne pouvez pas travailler les jours où vous êtes supposée être fertile.

Remboursement des contraceptifs

En Belgique, le pharmacien ne délivre un contraceptif que sur ordonnance médicale. À l'heure actuelle, la plupart des contraceptifs sont remboursés. Pour le remboursement de contraceptifs tels que le stérilet, le patch, l'anneau, l'implant et certaines nouvelles pilules contraceptives, vous pouvez vous informer auprès de votre mutualité. Sur simple présentation de leur carte SIS, les jeunes de moins de 21 ans obtiennent une remise d'environ 3 € par mois sur tous les contraceptifs.

Que faire en cas de pépin ?

Si vous n'avez pas pris de contraceptif ou que vous avez eu un « accident » (vous avez par exemple oublié de prendre la pilule ou le préservatif s'est déchiré), vous pouvez acheter la pilule dite du lendemain chez un pharmacien. Faites-le au plus vite et endéans les 72 heures. Si vous n'avez pas vos menstruations à la date prévue, vous pourriez être enceinte. Faites un test de grossesse.

Si vous tombez enceinte sans le vouloir, il est possible d'interrompre votre grossesse, de préférence endéans les 6 semaines et au plus tard dans la 12^e semaine de grossesse, selon la législation belge.

- La méthode utilisée est l'aspiration (de 6 à 12 semaines de grossesse). L'équipe médicale de la clinique ou du centre qui procédera à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) examenera avec vous les avantages et les inconvénients d'une IVG. Après cela, vous aurez 6 jours de réflexion (délai légal) avant d'effectuer cette IVG.
- La pilule abortive est l'autre méthode utilisée pour pratiquer l'IVG. La méthode médicamenteuse ne s'applique que jusqu'à la fin de la septième semaine après le premier jour des dernières règles.
- Quoi qu'il en soit, il peut être important de ne pas rester seule face à ce genre de décision. Votre médecin ou les associations dont vous trouverez les adresses en fin de brochure peuvent vous permettre de parler et vous aider à vous positionner, répondre à vos questions, vous soutenir.

À quoi faut-il veiller si vous décidez de ne pas interrompre votre grossesse ?

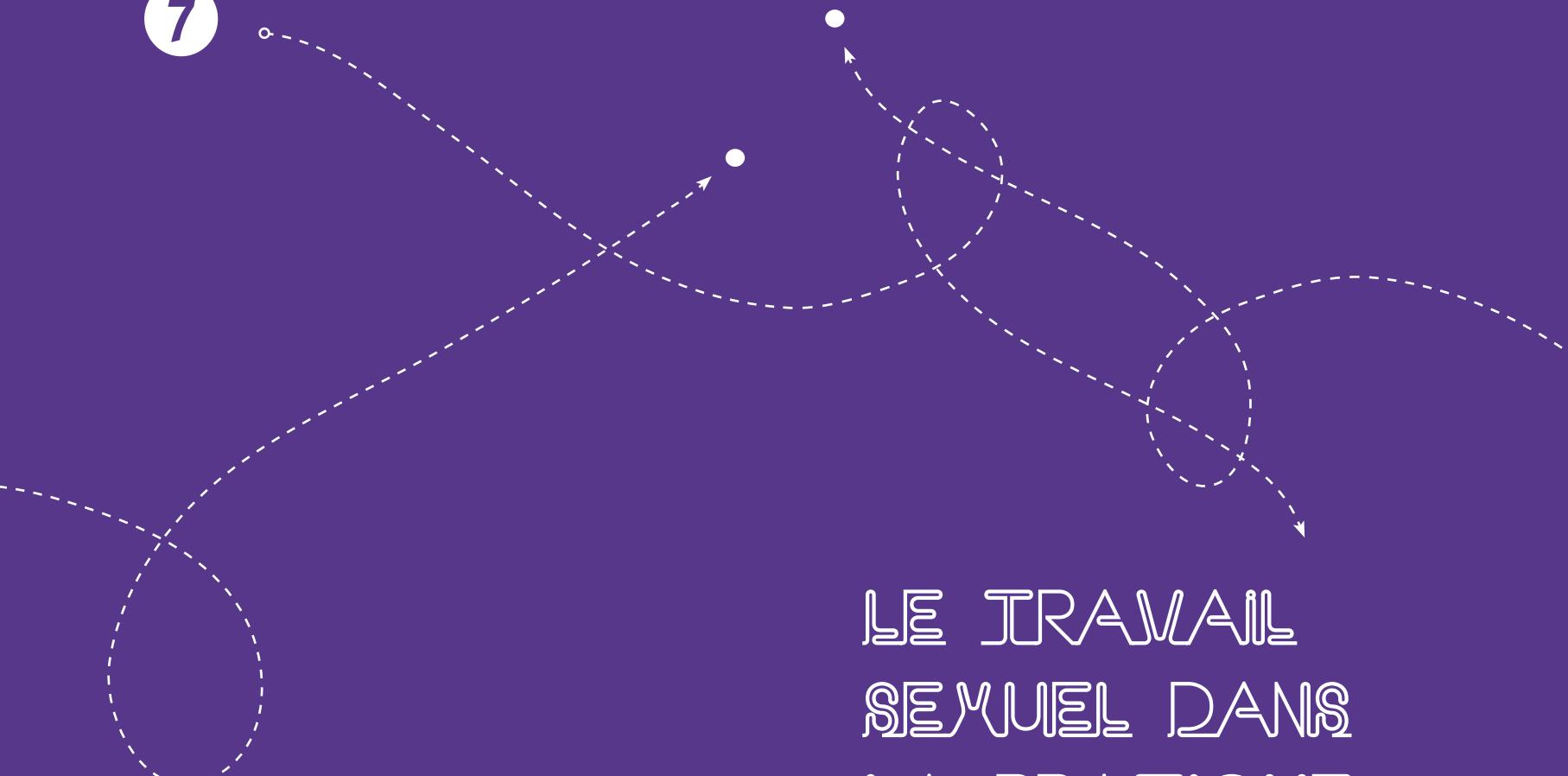
Si vous souhaitez tomber enceinte, effectuez d'abord un test IST. La mère peut en effet transmettre certaines de ces infections à son enfant. Ainsi, si vous souffrez d'une IST, vous pourrez suivre à temps un traitement ou prendre des mesures qui empêchent qu'elle soit transmise à votre enfant. Informez, si possible, le médecin ou l'infirmière du fait que vous travaillez dans la prostitution et que vous voulez avoir un enfant. Ils pourront ainsi mieux vous conseiller quant à votre propre santé et à celle de votre bébé.

Travailler quand on est enceinte ?

Il n'est pas nécessairement simple de concilier grossesse et travail. Au cours des premiers mois de grossesse, vous pouvez par exemple avoir des nausées, vous sentir fatiguée ou ne pas avoir envie de sexe. La plupart des prostituées désirent d'ailleurs arrêter de travailler plus tôt que la période de 6 semaines précédant l'accouchement, qui est usuelle dans d'autres professions. À vous de décider en fonction de votre situation et de votre ressenti pendant combien de temps vous voulez ou pouvez prendre du repos. Il est possible également que soyez obligée de ralentir le rythme de vos activités sur les recommandations de votre médecin ou de votre gynécologue.

Tentez de ménager votre corps s'il vous est vraiment impossible d'arrêter de travailler. Les rapports sexuels ne font pas de tort au fœtus pendant les 6 premiers mois de la grossesse, à condition qu'ils ne soient pas trop brutaux. Adaptez éventuellement vos heures de travail, acceptez un peu moins de clients et prenez un peu plus de repos. Ne proposez à vos clients que les pratiques avec lesquelles vous vous sentez à l'aise.

7



LE TRAVAIL SEXUEL DANS LA PRATIQUE

*Tout le monde désire travailler sans courir de risque et en préservant sa santé.
Il existe néanmoins certaines situations « critiques ».*

Voici quelques problèmes auxquels les professionnelles du sexe peuvent être confrontées et quelles pourraient être les attitudes à adopter.

Comment négocier avec les clients ?

Il est important que vous définissiez vous-même clairement vos limites. Si vous ne le faites pas, votre position s'en trouvera affaiblie. Vous serez plus convaincante si vous faites preuve d'assurance et parlez un langage précis. Convenez au préalable clairement avec le client de ce qu'il peut et ne peut pas attendre de vous. Mettez-vous d'accord sur le type de rapports sexuels que vous aurez, sur la durée de ces rapports et sur leur prix. En cours de route, vous pouvez évidemment conclure d'autres accords, mais sans oublier d'exiger pour ceux-ci un supplément financier. Dites clairement à vos clients que vous utilisez toujours un préservatif et que ce point n'est pas négociable. La plupart accepteront cette condition sans réchigner, mais d'autres insisteront pour avoir des contacts sexuels non protégés. Certains clients sont disposés à débourser de grosses sommes pour avoir des rapports sans préservatif. Cela peut vous paraître alléchant, mais demandez-vous si le supplément que vous gagnerez vaut le risque de contracter une IST. Les clients ont parfois des demandes extrêmes auxquelles vous ne voudrez pas répondre. Vous pouvez évidemment refuser ces clients. N'oubliez pas que vous êtes libre d'accepter ou de refuser le service demandé. Si vous formez un trio, mettez-vous au préalable d'accord avec votre collègue sur ce que vous acceptez ou non ainsi que sur le paiement et les contacts protégés. Comme vous le savez, tous les clients ne sont pas dignes de confiance. Si vous avez des doutes, fiez-vous à votre première impression et dites au client que vous préférez en rester là. Si un client vous maltraite ou abuse de vous, portez plainte au bureau de police. Gardez à l'esprit qu'avant toute chose, vous êtes la victime dans une telle situation. Vous trouverez en fin de brochure les adresses et les numéros de téléphone d'organisations qui peuvent vous venir en aide et vous accompagner dans vos démarches.

Et l'alcool et les drogues dans tout cela ?

Peut-être buvez-vous régulièrement de l'alcool. Généralement, un ou 2 verres d'alcool détendent, procurent du plaisir et vous rendent alerte. Mais si vous continuez à boire, le contrôle de la situation risque de vous échapper. Vos limites peuvent vous apparaître plus floues et vous vous préoccuperez peut-être moins des risques que vous encourez. L'alcool n'est pas non plus inoffensif. Si vous en consommez exagérément (plus de 6 à 8 verres par jour), votre foie et votre santé en général en prendront un coup. Dans les clubs, consommer de l'alcool est plutôt la règle que l'exception. Personne ne peut néanmoins vous obliger à boire de l'alcool. Ni l'exploitant du club, ni le client. Vous êtes peut-être usager de drogue et il vous faut de l'argent pour assurer votre consommation. Cela peut vous mettre sous pression et avoir une influence dans vos négociations avec les clients. La combinaison cocaïne - alcool peut dans ce contexte paraître idéale : l'une est un stimulant, l'autre un dépresseur. Parce que ce mélange vous permet de tenir le coup pendant des heures sans vous sentir ivre ou fatiguée, vous risquez d'aller au-delà de vos limites physiques (déshydratation, risques d'overdose, d'infarctus et de problèmes hépatiques). Si vous avez l'impression de ne plus maîtriser votre consommation d'alcool ou de drogue, cherchez de l'aide.

conseil

Saviez-vous que 9 femmes sur 10 interrogées, maltraitées par un client, disent après coup avoir eu, dès le début, un sentiment négatif vis-à-vis de ce client ? Fiez-vous donc à votre première impression : refusez un client qui ne vous inspire pas confiance!

Si vous travaillez dans le secteur, vous avez le droit :

- d'exercer votre activité dans un environnement sécurisé et hygiénique ;
- de refuser un client ;
- de refuser certaines pratiques sexuelles ;

Et vous :

- ne pouvez pas être obligée de consommer de l'alcool ou des drogues ;
- ne pouvez pas être contrainte à travailler sans préservatif ;
- pouvez déterminer vous-même quand et chez quel médecin vous subirez un examen de dépistage IST.

Que pouvez-vous faire si vous voulez arrêter de travailler dans la prostitution ?

Il vous arrive parfois de vouloir quitter le monde de la prostitution, parce qu'il vous dégoûte, parce que vous avez d'autres projets, parce que vous êtes atteinte d'une IST inguérissable... Que faire alors ? Il n'est pas nécessairement facile de sortir du milieu, mais il existe des possibilités de réorientation professionnelle. Renseignez-vous auprès de l'ONEM ou contactez une des organisations qui s'occupent des travailleurs du sexe. Ces asbl peuvent vous aider à évaluer les alternatives qui se présentent, à identifier vos ressources, vous apporter de l'aide ou des conseils.

Organisations Belges pour les professionnels du sexe

ANVERS

Femmes & Hommes

Gh@pro vzw

Verversui 3

2000 Anvers

www.ghapro.be

ghapro@telenet.be

T 03 293 95 91

M 0474 98 57 66

Hommes

Boysproject

www.boysproject.be

boysproject@cawdeterp.be

T 03 293 95 90

FLANDRE ORIENTALE ET OCCIDENTALE

Femmes & Hommes

Pasop

Brabantdam 100B

9000 Gand

T 09 233 47 67

www.pasop.info

pasop@skynet.be

Hommes

www.jongenskwartier.be

BRUXELLES

Femmes & Hommes

Espace P

Rue des Plantes 116

1030 Brussels

T 02 219 98 74

espacepbxl@hotmail.com

www.espacep.be

Entre2

Boulevard d'Anvers 20

1000 Brussels

T 02 217 84 72

entre2bruxelles@gmail.com

www.entre2.org

Hommes

Alias

www.alias-bru.be

T 0484 60 80 47 (fr) - 0497 94 97 96 (nl)

info@alias-bru.be

WALLONIE

Femmes & Hommes

Espace P

T 04 221 05 09 Liège

T 071 30 98 10 Charleroi

T 081 72 16 29 Namur

T 065 84 70 09 Mons

www.espacep.be

Icar

T 04 223 18 26 Liège

T 071 50 63 44 Charleroi

Entre 2

T 04 223 67 02 Seraing

T 071 31 40 42 Charleroi

Numéros de téléphone utiles

veilig vrijenlijn

078 15 15 15 (nl)

télé-acceuil

106 (nl)

aide info sida

0800 20 120 (fr)

107 (fr)

drogues – alcool

078 15 10 20 (nl)

02 648 40 14 (en)

police

02 227 52 52 (fr)

prévention du suicide

02 649 95 55 (nl)

sos violence

112

02 648 40 14 (en)

02 534 36 36 (fr)

0800 32 123 (fr)

Sites internet utiles

www.slachtofferchat.be

www.caw.be

www.stopstalking.be

www.preventiezelfdoding.be

www.chsbelgium.org

www.huisarts.be

www.prostitutie.nl

VIH - STI

www.sensoa.be (nl)

www.helpcenteritg.be (nl)

www.aideinfosida.be (fr)

www.soauids.nl (nl)

Aide en cas de grossesse non désirée

www.abortus.be

www.crz.be

Ligne d'écoute pour toutes les questions se rapportant à une grossesse non désirée

T 078 15 30 45 (18 – 22 h)

www.gacehpa.be (Wallonie) collectifs contraception

T 02 736 13 14 Bruxelles

T 04 342 73 41 Liège

T 04 336 95 34 Seraing

T 07 131 46 67 Charleroi

Centre de référence SIDA (CRS)

ANVERS • ITG • Kronenburgstraat 43/3 • 2000 Anvers • T 03 247 64 65

BRUXELLES • UCL • Avenue Hippocrates 10 • 1200 Bruxelles • T 02 764 36 39

BRUXELLES • UMC • Rue Haute 290-322 • 1000 Bruxelles • T 02 535 31 77

BRUXELLES • VUB • Avenue de Laerbeek 101 • 1090 Bruxelles • T 02 477 60 01

BRUXELLES • Erasmus • Lenniksesteenweg 808 • 1070 Bruxelles • T 02 555 45 36

CHARLEROI • Boulevard Janson 92 • 6000 Charleroi • T 071 92 54 11

GAND • UZ • De Pintlaan 185 • 9000 Gand • T 09 332 23 45

LIÈGE • ULG • Quai Godefroid Kurth 45 • 4020 Liège • T 04 270 31 90

LOUVAIN • KUL • Herestraat 49 • 3000 Louvain • T 016 34 47 75